

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2020_7_14



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune ORADOUR

Séance du 21 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le 21 octobre 2020 à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BERTRAND Pascal, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, Mme MONToux Carole, M. SICARD Eric, M. SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) : M. BAILLARGEAU Olivier

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Date de convocation :

14 octobre 2020

Date d'affichage :

14 octobre 2020

OBJET :

Cimetière, tarifs des concessions

Le Maire, Didier LAVERGNE, présente au conseil municipal la nécessité de revoir la tarification des concessions du cimetière. La tarification proposée se présente ainsi :

- Concession perpétuelle : 80€
- Concession cinquantenaire : 40€

Après en avoir délibéré, le conseil valide cette tarification.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE